

Ecole d'Aubignosc
COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE- Année scolaire 2020-2021 -
Le 9 mars 2021

Étaient présents :

- ❖ Les enseignantes :
 - Mme Poupenev, directrice
 - Mme Levy-Falk, adjointe
- ❖ Les représentants de la mairie d'Aubignosc
 - Mme Ailhaud Isabelle, secrétaire de la mairie d'Aubignosc
 - M. Avinens, maire d'Aubignosc
- ❖ Les représentants des parents d'élèves :
 - Mmes Vincent et Machemin

Était excusé :

M. Buyschaert, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron

La séance débute à 17h30 à l'école d'Aubignosc.

En raison de la situation sanitaire ne permettant pas de se réunir à plus de six personnes, il a été décidé de limiter les membres du conseil d'école à : 2 enseignantes, 2 représentants de la mairie, 2 parents délégués.

Les trois enseignantes se sont réunies au préalable afin de préparer la réunion. Les parents délégués se sont également concertés auparavant.

1. Effectifs du RPI et répartition

Pour la rentrée 2021, les prévisions, à ce jour, sont :

A Aubignosc : 10 CP 14 CE1 9 CE2 15 CM1 9 CM2
soit un total de 57 élèves

A Châteauneuf Val Saint-Donat : 9 PS 14 MS 17 GS
soit un total de 40 élèves

Soit un total pour le RPI de 97 élèves, ce qui montre une certaine stabilité au niveau des effectifs. La carte scolaire définitive sera décidée prochainement en préfecture mais le RPI n'est pas sur la liste des fermetures de classe.

Sous réserve de l'évolution des effectifs, la répartition à Aubignosc pourrait être :
16 CP/CE1, 17 CE1/CE2, 24 CM1/CM2.

La classe CE1 serait donc partagée en 2 groupes d'élèves (6 avec les CP, 8 avec les CE2).

2. Bilan des actions et projets réalisés

- Initiation au jeu d'échecs pour les CE1/CE2 ce trimestre (intervention bénévole de Monsieur Zamora) ; à partir du mois d'avril, il interviendra dans la classe CP.
- Cycle de handball à raison de 6 séances avec Monsieur Rosas, entraîneur et inscription de l'école (CE1 à CM2) au tournoi de hand « Hand Minots Folies » prévu en juin, à Château-Arnoux.
- Les 5 défis USEP sont terminés. Nous sommes en attente du retour de l'USEP, pour un échange avec les écoles participantes.
- Le cycle de randonnée se poursuit mais des sorties ont dû être annulées faute d'une météo favorable. Les prochaines dates prévues sont les 19 mars (Ganagobie), 2 avril (Lure) et 16 avril (Les Mées).

Il nous a été demandé de prévoir les dates des sorties suffisamment à l'avance pour que les parents puissent désinscrire leur enfant de la cantine lors de l'inscription. Cela ne nous facilite pas la tâche car il est difficile d'anticiper la météo du jour à si long terme.

Les enseignantes souhaiteraient avoir la possibilité de changer la date de sortie, à plus ou moins une semaine. La mairie se charge de demander au prestataire qui livre les repas les délais pour les décommander.

- Intervention d'un musicien (Guillaume Labatut) pour un projet collectif : fabrique d'instruments avec des matériaux recyclés, percussions corporelles et mise en place d'une fanfare. Le coût est de 2500 euros, financés par la coopérative scolaire (42 heures d'intervention ; 14 heures par classe).

Pour finaliser ce travail, l'idée était de déambuler dans les rues du village, en présence des parents, le mardi 23 mars, à 18 heures. Ceci est à ce jour impossible, compte-tenu du couvre-feu. De même, une déambulation dans le village aux horaires scolaires et en présence des parents disponibles semble envisageable, les rassemblements de plus de 30 personnes n'étant pas autorisés. La mairie se renseigne auprès de la préfecture à ce sujet.

La solution reste de filmer la fanfare et de diffuser la vidéo auprès des familles qui le souhaitent, avec leur accord bien entendu.

Projets annulés pour cause de Covid-19 :

- toutes les sorties culturelles (théâtre et cinéma)
- l'intervention de l'entraîneur de foot n'a pu se poursuivre, celui-ci n'ayant plus l'autorisation d'intervenir dans les écoles.
- la pratique du sport dans la salle des fêtes a dû être stoppée alors que cette année, il nous était possible d'entreposer le gros matériel (tapis et trampoline) dans la salle, celle-ci n'étant plus occupée.
- la participation de la classe CM à « Maths sans frontière » au collège.

Le projet de visio-conférence sur le thème de l'addiction aux écrans pour la classe de CM a dû également être annulé pour cause d'instabilité de la connexion Internet.

3. Projets à venir

- Réalisation d'une fresque murale extérieure sur deux pans de mur de l'école avec l'aide d'Emmanuelle Bernard, artiste de la Vallée du Jabron.

Ce projet a un coût de 550 euros auquel il faut rajouter l'achat de la peinture.

Le thème retenu est celui de la forêt.

- Cycle d'équitation prévu pour la classe de CP du 7 au 11 juin au centre équestre du Poët (4 journées complètes, retour à l'école en fin d'après-midi). Le budget est d'environ 1500 euros. Le projet est la découverte de l'animal, des différentes disciplines équestres (voltige, allures, promenades), du matériel (pansage et équipement). Deux parents accompagnateurs seront nécessaires chaque jour, en plus des deux intervenants sur place. Ce projet est soumis à une demande d'agrément par l'Education Nationale.

- Selon le budget dont nous disposons, nous envisageons de faire intervenir la ludothèque de Revest des Brousses (la Ludobrousse) pour une découverte de jeux de société et jeux en bois.

4. Association des écoles et financement des projets

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de 13 032 euros.

Il faut envisager de nouvelles actions si l'on veut pouvoir financer des projets l'an prochain car les bénéfices sont moindres cette année.

Il est décidé de mettre en place une tombola de Pâques au sein de l'école qui s'adresse aux enfants et leur cercle familial uniquement.

5. Suivi scolaire

- Evaluations CP

Des évaluations de milieu d'année ont eu lieu pour les CP. Les résultats sont bons dans l'ensemble avec quelques difficultés repérées chez certains élèves. Pour ceux-ci, une aide du RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) est mise en place : prise en charge en petit groupe d'élèves par une enseignante spécialisée.

Tous les parents de CP ont rencontré l'enseignante de la classe.

- Livrets scolaires semestriels : les livrets ont été remis aux familles à la fin du mois de janvier. Les livrets du second semestre ainsi qu'un bilan de fin de cycle 2 pour les CE2 seront donnés à la fin du mois de juin.

- Suivi du travail par les parents

Les enseignantes constatent que le suivi est moins rigoureux au fil de l'année scolaire et au fur et à mesure que les enfants grandissent.

Il est rappelé à tous les parents de suivre régulièrement le travail de leurs enfants et de les accompagner au quotidien car c'est une des clés de la réussite.

6. Equipement informatique et autre

- Il manque deux ordinateurs portables (commande de l'an passé).

- La connexion Internet est toujours instable : le problème signalé n'est toujours pas résolu, malgré les différentes interventions de la mairie. La solution serait de remplacer la box actuelle par une professionnelle. La mairie s'en charge.

- Les enseignantes ont le projet de réaménager le hall de l'école en enlevant les ordinateurs fixes devenus obsolètes et en y créant un espace de lecture et de détente. A ce propos, que fait-on des ordinateurs appartenant à la mairie ?

Il faudra établir la liste des ordinateurs enlevés et si possible, les donner à des associations plutôt que les jeter. En attendant de trouver une solution, ils seront stockés dans le garage.

- Réaménagement de la BCD et de la pièce de rangement.

- Souhait de végétaliser une partie de la cour de l'école.

Pourquoi ne pas élaborer un projet « Un coin de verdure pour la pluie » avec possibilité d'un financement par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70% (date de dépôt : le 31/12/2021) ? Plus simplement, on peut imaginer de refaire une partie du revêtement de la cour qui est très abîmé (avec des copeaux de bois ?) et de mettre en place un coin nature. La mairie se renseigne à propos de ce projet et de ses financements possibles. Une réunion sera à prévoir par la suite, en y associant les parents d'élèves et les enseignantes pour concrétiser ce projet. La présence d'un paysagiste serait très utile.

-Les enseignantes doivent rencontrer la présidente de l'association « Les Amarines » qui souhaite, entre autres, réaliser un jardin partagé dans le village. L'école pourrait y avoir une parcelle afin de créer un jardin pédagogique.

7. Sécurité à l'école

L'exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 11/02/21. Le temps d'évacuation a été de 1'36.

Un exercice de confinement est à prévoir.

8. Travaux à réaliser

L'ouverture du portail dysfonctionne : le fait de sonner au portail déclenche son ouverture.

9. Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves

- Usage des cartes Pokémon à l'école : un parent souligne les conflits et les inégalités que cela peut engendrer et demande leur interdiction.

Les enseignantes ont autorisé l'usage de ces cartes à deux conditions :

- Elles ne doivent être sorties qu'aux moments de récréation.
- Il ne doit pas y avoir de conflits entre les élèves à ce propos.

Cela n'ayant pas posé de problème majeur jusqu'à présent, les cartes sont toujours autorisées mais les enseignantes se réservent le droit de les interdire au moindre problème.

Quant aux inégalités évoquées, elles ne sont pas aussi évidentes que celles qui existent déjà, en ce qui concerne notamment les tenues vestimentaires ou le matériel scolaire.

- Des parents souhaiteraient connaître, lors de l'inscription à la cantine, les menus afin de pouvoir choisir les jours où leur enfant y mange. La mairie a pris note de cette demande et fait au mieux.
- Le paiement à l'avance de la cantine est soulevé par les parents : ce choix a été fait pour éviter les impayés.
- Toujours concernant l'inscription à la cantine, certains parents souhaiteraient une permanence de deux jours, pour des soucis d'organisation. La mairie précise que cela a un coût et que l'amplitude horaire est correcte. Elle rappelle également que les parents ont aussi la possibilité de déposer leur paiement par chèque dans la boîte aux lettres avant la date limite.
Une inscription en ligne est à l'étude mais elle n'évitera pas le paiement au mois et à l'avance.

La séance est levée à 19 heures 20.